



Fourniture gratuite de compost issu des boues de la station d'épuration intercommunale de Montélimar

DOSSIER DE PRESSE

22 JUILLET 2011

**Le compost issu des boues de la station d'épuration de
Montélimar est offert aux habitants de
la Communauté d'Agglomération Montélimar-Sésame :
une démarche innovante et écologique**

CONTACT PRESSE

SDEI :
Florian Costes – 06 32 43 05 05 - florian.costes@lyonnaise-des-eaux.fr



LE COMPOST MIS À DISPOSITION DES HABITANTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MONTÉLIMAR-SESAME : UNE DÉMARCHE INNOVANTE ET ECOLOGIQUE

LE COMPOST

1 – La mise à disposition du compost

Dans le cadre de leur engagement en faveur du développement durable, la Communauté d'Agglomération Montélimar-Sésame et SDEI innove en proposant aux habitants des 15 communes de l'agglomération, du compost issu des boues de la station d'épuration intercommunale de Montélimar.

En effet, depuis le 22 juillet, SDEI met à disposition du compost en vrac sur le site de la station d'épuration de Montélimar, chemin des Gardes :

- pour les services Municipaux et Intercommunaux pour l'entretien des espaces verts,
- pour les citoyens de l'agglomération.

2 – Qu'est-ce que le compost ?

Le traitement des boues de station d'épuration est l'aboutissement de la filière de traitement des eaux usées. Le choix du compostage, technique de valorisation biologique des déchets, s'inscrit dans une démarche de développement durable. C'est également la solution favorisée pour le recyclage des boues d'épuration dans les plans départementaux d'élimination des déchets.

Les boues issues de la station d'épuration de Montélimar sont acheminées par camion jusqu'à l'usine « Terres de Provence » de Mondragon pour y être valorisées en compostage. **Un mélange de boues avec des déchets verts et bois est mis en fermentation dans des couloirs dédiés. Grâce à une ventilation contrôlée, le mélange devient en deux semaines un compost de qualité.** Ce mélange est ensuite passé au crible et la majeure partie du coproduit est récupérée et recyclée en tête de process. Avant de pouvoir être valorisé en agriculture, le compost passe encore par une phase de maturation qui dure deux à trois mois.

Le compostage permet d'obtenir, à partir d'un déchet, un produit stabilisé et hygiénisé et surtout multi valorisable.

3 – Un compost alliant humus et éléments fertilisants

Le compost « Terres de Provence » est un amendement organique de classe A selon la norme 44 095 contenant des matières d'intérêt agronomique issues du traitement des eaux.

L'humus permet une libération progressive et efficace des éléments minéraux pour une alimentation optimale.

Le compost permet d'apporter des éléments fertilisants disponibles (azote et phosphore), d'entretenir le taux de matière organique du sol et de stimuler la vie microbienne du sol.

4 – Comment s'utilise le compost ?

Le compost peut être utilisé dans l'agriculture, pour l'aménagement paysager et les espaces verts, pour la revégétalisation des sols, pour la sylviculture dans les espaces boisés, pour la réhabilitation de sites industriels, pour les jardins.

Le compost ne doit pas être utilisé pur mais mélangé à la terre à raison d'un volume de compost pour cinq volumes de terre.

INFORMATIONS PRATIQUES

Les horaires

Le compost est mis à disposition en vrac au public le 1^{er} et le 3^{ème} vendredi de chaque mois de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h00.

Pour les services Municipaux et Intercommunaux, du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h00.

Pour les volumes supérieurs à 10 m³, un appel est nécessaire 72h à l'avance.

Contact

Station d'épuration de Montélimar
Chemin des Gardes
26200 Montélimar
Tél. 04.75.50.50.64

LES CHIFFRES CLEFS

- ➔ **Capacité de la station d'épuration de Montélimar :**
95 000 Equivalents Habitants
- ➔ **3400 tonnes** de boues brutes (avec une siccité de 20 % = 20 % de matière sèche et 80 % d'eau) produites en 2010
- ➔ **1000 tonnes** de compost produit en 2010 à partir du traitement des boues de Montélimar, soit environ 60 kg par an et par foyer de l'agglomération

L'USINE « TERRES DE PROVENCE » DE MONDRAGON

L'usine de compostage « Terres de Provence » à Mondragon, entièrement conçue et réalisée par SDEI, a été mise en service en 2007. Elle utilise un procédé biologique de conversion et de valorisation des boues en un produit stabilisé et hygiénisé semblable à un terreau : le compost normalisé. Elle permet le traitement des boues de 130 stations d'épuration de l'Ardèche, de la Drôme et du Vaucluse avec un gain de 2 à 3 fois le temps de compostage habituel. Elle innove principalement par son système respectant la traçabilité et la qualité du compost fabriqué :

- **Procédé de traitement biologique aérobie intensifié** : le compostage des boues est réalisé en deux semaines contre quatre à six habituellement.
- **Maîtrise** des trois paramètres cruciaux : humidité, température et oxygène.
- **Objectif de qualité sur l'odeur, le bruit et les rejets aqueux** : confinement total du bâtiment de fabrication, étanchéité des caissons de production du compost, traitement et désodorisation de l'air et traitement des eaux de process sur la station d'épuration de Bollène La Croisière.

LA STATION D'ÉPURATION INTERCOMMUNALE DE MONTÉLIMAR

La quantité de boues produite sur une station d'épuration est un excellent indicateur de la performance de celle-ci.

Réalisée en 1976, la station d'épuration de Montélimar a subi des travaux de réhabilitation et d'extension pour répondre à l'évolution de l'Agglomération, multipliant ainsi par 3 sa capacité de traitement.

Les travaux réceptionnés en 2009 intègrent la mise en place d'une nouvelle technologie dite « CYCLOR ». CYCLOR est un procédé d'assainissement des eaux résiduaires par boues activées. Il permet de traiter à la fois la pollution carbonée et la pollution azotée et phosphorée, il est donc particulièrement adapté pour les rejets en zone sensible.

Ce procédé CYLCOR permet :

- Une dépollution très poussée des eaux usées. La qualité du rejet est supérieure aux exigences prévues pour les zones sensibles. Montélimar-Sésame anticipe ainsi la réglementation européenne qui vise au bon état écologique des masses d'eau à l'horizon 2015.
- Une consommation très faible de réactifs chimiques, ressources non-renouvelables.
- Une consommation énergétique plus faible que d'autres procédés.
- Une bonne qualité des boues qui sont ensuite transformées en compost à l'usine de compostage de Mondragon.

Une installation zéro nuisance

Tous les postes générateurs de bruits et d'odeurs ont été étudiés. La station dispose d'une unité de désodorisation par voie physico-chimique pour limiter les nuisances olfactives au personnel et aux riverains. En complément, les équipements générateurs de bruits ont été installés dans des locaux fermés. De plus, une attention particulière a été portée à l'architecture du site.

Une exploitation optimisée

Cette usine possédant la technologie CYCLOR permet une exploitation optimisée du fait de la diminution des étapes de traitement tout en garantissant la qualité du rejet de l'eau traitée. Cette station d'une capacité de 95 000 équivalents habitant, permet outre le traitement des eaux usées, l'accueil des matières de vidanges ainsi que des résidus de curages de réseaux.

LES PARTENAIRES

1 – La Communauté d'Agglomération Montélimar-Sésame

L'Agglo est en charge de la compétence assainissement collectif depuis le 1er janvier 2010. Le Vice-président délégué est Yves Courbis, également Maire de la commune d'Allan.

La collectivité s'est engagée dans une vaste démarche de travaux d'amélioration et d'extension des réseaux des eaux usées et dans la rénovation et la construction de stations d'épuration, notamment sur filtre planté de roseaux (Portes-en-Valdaine, Rochefort-en-Valdaine, La Touche).

Plus de 21 millions d'investissement sont réalisés sur 5 ans sur l'ensemble du territoire dans un projet cohérent et équitable. Les remises aux normes et les constructions vont permettre de protéger l'environnement par un assainissement plus efficace.

C'est dans cette démarche de développement durable et de diminution des déchets que s'est inscrite l'Agglo avec ce service de mise à disposition de compost gratuit auprès des particuliers d'une part, qui souhaitent utiliser un engrais naturel, traité et transformé dans des conditions hygiéniques et sanitaires optimales, et d'autre part des services municipaux et intercommunaux.

La Communauté d'Agglomération en chiffres :

15 communes membres : Allan, Ancône, Châteauneuf-du-Rhône, Espeluche, La Bâtie-Rolland, La Coucourde, La Touche, Les Tourrettes, Montboucher-sur-Jabron, Montélimar, Portes-en-Valdaine, Puygiron, Rochefort-en-Valdaine, Saulce-sur-Rhône, Savasse

51668 habitants sur son bassin de vie

239 km² de superficie

250 km de réseaux d'assainissement géré

4 stations d'épuration intercommunale

2 – La Société SDEI



SDEI Rhône Provence distribue l'eau potable et dépollue les eaux usées auprès de 145 communes partenaires sur le Vaucluse, la Drôme et l'Ardèche. Acteur local citoyen et responsable, SDEI Rhône Provence emploie 300 collaborateurs qui œuvrent, chaque jour, pour :

Fournir une eau de qualité irréprochable 24H/24

Chaque jour, 137 000 personnes bénéficient d'une eau potable produite et distribuée par SDEI Rhône Provence. Cette eau a été puisée dans les ressources naturelles, traitée par 31 usines de production et stockée, sous un contrôle permanent. Le voyage de l'eau dans les 4 300 km de réseau est également sous surveillance. SDEI garantit ainsi la qualité de l'eau depuis la source jusqu'aux robinets des consommateurs avec plus de 300 000 paramètres analysés par an.

Rendre à la nature une eau propre

L'expertise de SDEI couvre l'intégralité de la chaîne de dépollution et garantit le rejet d'une eau propre dans la nature, sans impact sur les milieux aquatiques et les écosystèmes. Cela implique, pour 136 000 habitants, l'entretien des 2 000 km de réseau de collecte des eaux usées, l'exploitation de 130 stations d'épuration ainsi que le traitement et la valorisation en compost de 30 000 tonnes de boues d'épuration produites par an.

Être à l'écoute des usagers

Au-delà de la maîtrise technique du service de l'eau et de l'assainissement, SDEI Rhône Provence gère la relation avec les usagers grâce à l'expertise de son agence Clientèle. Celle-ci assure la relève des 145 000 compteurs et la facturation qui en découle. Pour répondre aux attentes des usagers, 8 accueils clientèle sont à leur disposition ainsi que le Centre de Relation Clientèle basé au Pontet.